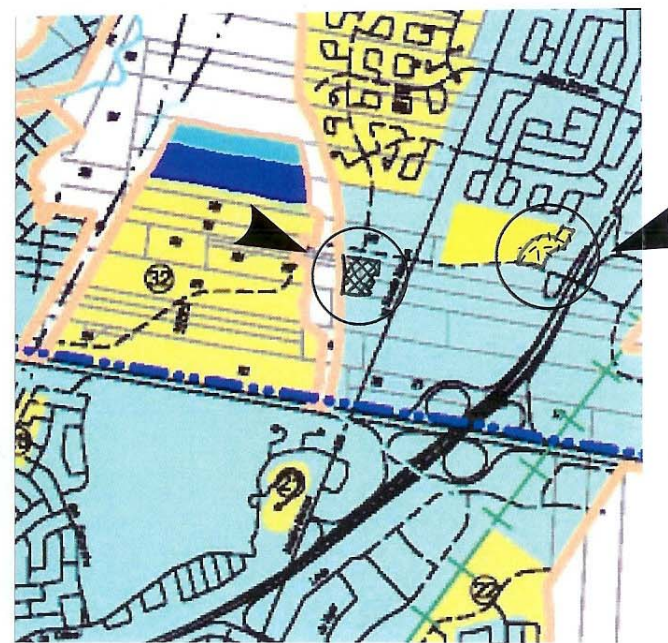


## Extrait de la carte 22B du schéma d'aménagement révisé



Avant modification



Après modification



- Développement résidentiel planifié
- Superficie ajoutée au développement résidentiel planifié
- Superficie retirée du développement résidentiel planifié

## ANNEXE C Règlement 97-6

### Modifiant le schéma d'aménagement révisé (SAR)

Préparé par : Chantal Laliberté, MICU, OUQ

Date : 13 septembre 2005